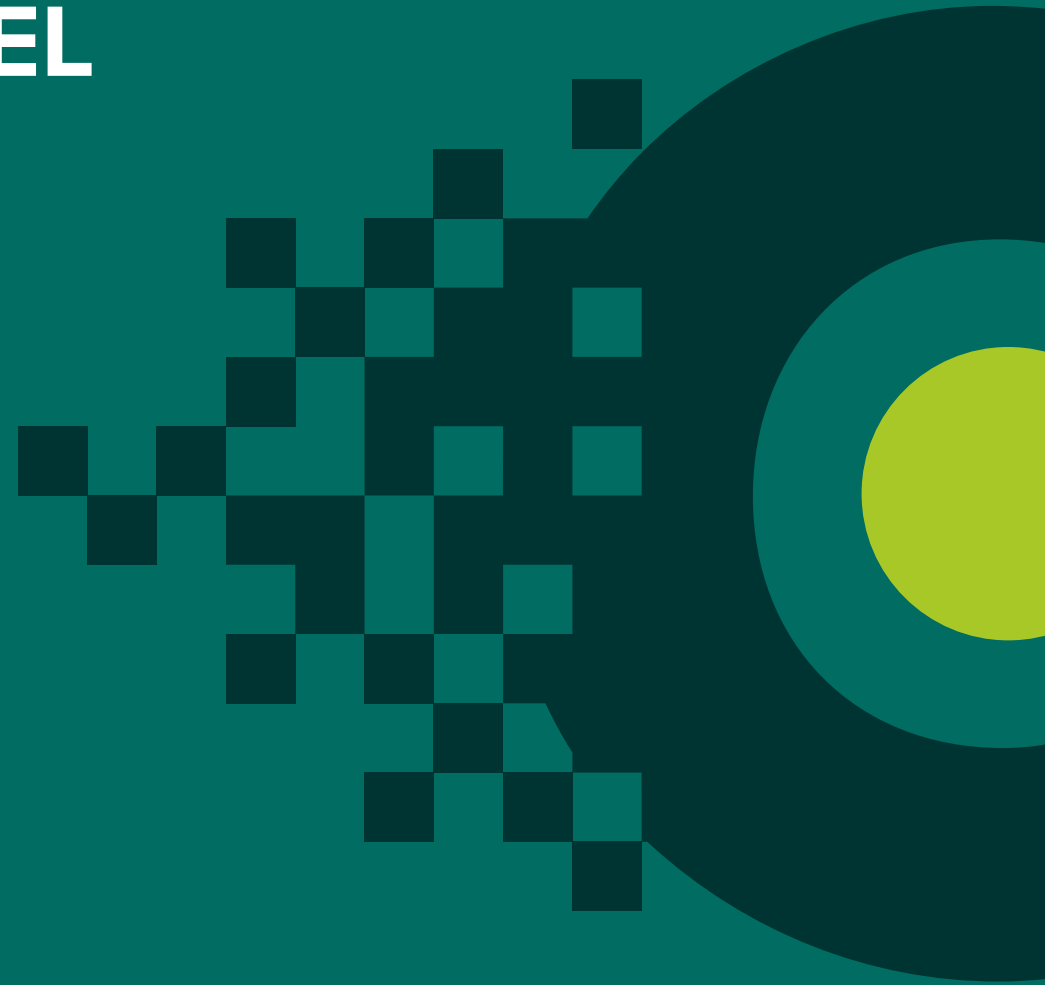




UNION DES COMMUNES VAUDOISES

RAPPORT ANNUEL

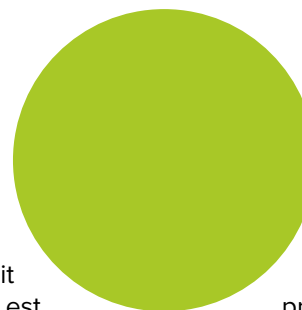
2 0 2 5



Lorsque vous tiendrez ce rapport annuel 2025, vous serez, pour bon nombre d'entre vous, déjà projetés dans la nouvelle législature communale. S'il s'agit toujours de regarder vers les réalisations passées pour savoir d'où l'on vient, comme dans ce rapport, cet édito vous propose plutôt de regarder vers demain. Il convient de poser un constat clair : le paysage administratif et politique suisse change sous l'effet conjugué de la transformation numérique et des contraintes budgétaires. Le niveau fédéral, mais aussi cantonal, annonce des contractions de leurs budgets et il est illusoire de croire que les communes ne seront pas concernées. Cette réalité nous impose un double défi : assumer davantage de responsabilités tout en améliorant la qualité de nos services.

Comme le soulignait si justement Albert Rösti lors de son intervention à la Journée des communes vaudoises : **« Les communes donnent une forme humaine à l'Etat [...], elles sont le visage concret de l'administration, les écoles de la démocratie où se forge notre vivre-ensemble. »** Dans ce contexte de recentrage des tâches vers le local, nous n'avons pas d'autre choix que d'être à la hauteur. Cette responsabilité accrue doit être abordée comme une opportunité. Et si le moment était venu d'inverser le mouvement d'aspiration vers le haut des compétences ?

Dans ce contexte, une Union des Communes Vaudoises forte et unie prend une nouvelle fois tout son sens. Ensemble, les communes vaudoises peuvent accomplir ce qu'aucune d'entre elles ne pourrait réaliser seule. Le numérique en est l'exemple parfait. Plutôt que de transférer systématiquement ces compétences au Canton, pourquoi ne pas mutualiser nos efforts ? Certaines solutions peuvent être développées à notre échelle, en préservant cette proximité coordonnée, mais qui reste diversifiée dans chaque commune. Cette législature sera celle où les communes devront nécessairement faire plus. Mais l'enjeu est de le faire mieux. Mieux en termes d'efficacité, mieux en termes de qualité de service, mieux en termes d'accessibilité pour nos concitoyens et nos entreprises.



Enfin, comme le rappelait notre conseiller fédéral à Champagne : « La meilleure école pour être conseiller fédéral est d'avoir été syndic. » Cette citation illustre parfaitement la valeur de l'expérience communale. Nos élus locaux sont en première ligne pour comprendre les besoins concrets de la population. C'est cette expertise du terrain que nous devons valoriser, parfois protéger, pour permettre, à ceux qui s'engagent, de vraiment faire la différence et de prendre un plaisir collectif et durable à exercer au niveau local.

Les cinq prochaines années seront exigeantes mais porteuses d'opportunités. Exigeantes car les ressources resteront limitées, porteuses car elles nous permettront de repenser notre manière de servir la population. En mutualisant nos efforts, en capitalisant sur nos complémentarités, en préservant et développant l'Union des Communes Vaudoises, nous y parviendrons ! Pour paraphraser un conseiller fédéral émérite, il s'agit de le faire de manière aussi ambitieuse que possible mais aussi modestement que nécessaire. Faisons en sorte que si nous devons faire plus, nous le fassions aussi mieux et unis.



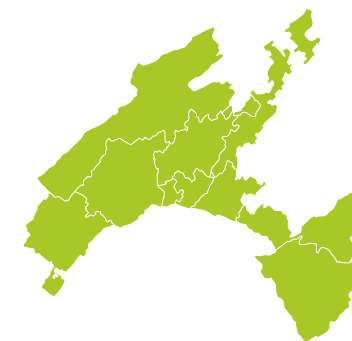
ORGANES

Afin de représenter l'ensemble des communes vaudoises dans toute leur diversité, plusieurs organes constituent l'UCV d'après ses statuts :

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES DÉLÉGUÉS

Chaque commune est représentée par un nombre de délégués calculé en fonction du nombre de ses habitants. L'assemblée générale se réunit au moins une fois par année, afin notamment :

- d'élire ses représentants dans les autres organes,
- d'approuver les comptes et les budgets,
- de prendre les décisions importantes.



UN COMITÉ EXÉCUTIF DE 13 SYNDICS

Ils représentent respectivement les 10 districts du canton, la Ville de Lausanne et les Présidents des groupes permanents des Bourgs et Villages et des Villes. Le Comité pilote l'UCV, négocie avec le Conseil d'Etat et participe aux différents groupes de travail en lien avec les politiques publiques communales.



UNE COMMISSION DE VÉRIFICATION DES COMPTES

Composée de 4 communes, elle examine les comptes et le budget de l'association.

UN CONSEIL DE 50 MEMBRES

Constitué de 5 membres par district, il assure la représentativité des communes et délibère sur les enjeux touchant la vie des communes.



LE GROUPE DES VILLES ET LE GROUPE BOURGS ET VILLAGES

Ils font office de relais d'information et sont des forces de propositions et d'actions.



LES PRESTATIONS DE L'UCV

628 DEMANDES DE CONSEILS



En 2025, l'Union des Communes Vaudoises (UCV) a continué à jouer un rôle crucial en tant que partenaire des communes vaudoises en leur offrant des services et des conseils. Avec 628 sollicitations reçues au cours de l'année, **deux communes vaudoises sur trois** se sont tournées vers l'UCV pour obtenir des éclaircissements juridiques et des orientations sur divers sujets. Les thèmes les plus demandés restent le **droit de la construction**, le **droit du travail**, le **droit institutionnel** et les **aspects financiers**.

OUTIL D'ANALYSE FINANCIÈRE



En complément de la prestation de conseils en matière de finances publiques, la refonte de l'outil d'analyse financière et d'évaluation prospective a été une réalisation notable. Cet outil a été modifié pour permettre aux utilisateurs de l'adapter encore plus à leurs besoins spécifiques, et ce en parallèle de l'introduction du MCH2.

Il offre une grande souplesse d'utilisation pour les différentes

situations communales et permet d'analyser la situation financière d'une commune sur la base des résumés des comptes des cinq dernières années.

La partie d'évaluation prospective permet de faire des **simulations financières liées notamment à la réalisation d'investissements**. Toutes les informations sont résumées dans un tableau de bord, offrant une vue d'ensemble claire et concise.

CENTRE DE FORMATION

Le Centre de formation de l'UCV a également connu un succès notable, avec **596** personnes ayant suivi des cours en 2025, atteignant un **record de fréquentation**.

Ce succès s'explique aussi par le lancement de formations demandées par nos

membres ou les associations métiers, à l'instar de la collaboration durable avec l'Association cantonale vaudoise des boursiers communaux (ACVBC).

La nouvelle formation proposée sur le deuxième pilier a été particulièrement populaire.



QUESTIONS NUMÉRIQUES

Les questions numériques occupent une place de plus en plus importante dans nos activités. L'UCV a travaillé à défricher le terrain pour les communes vaudoises en matière d'**intelligence artificielle**, en créant des guides pour les aider à comprendre et à adopter cette technologie.

L'UCV a également lancé le cours pionnier digital, visant à contribuer à la mise à jour des compétences des employés communaux.

Enfin, le lancement du projet **MaCommuneEnUnClic** a nécessité un investissement fort de l'UCV en 2025 en temps et en moyens. Il s'agissait, dans cette première phase, d'offrir aux communes vaudoises la possibilité de se joindre à une démarche de guichet mutualisé pour porter les prestations communales dans le monde digital.

Comme pour les autres actions mentionnées, le travail ne fait que commencer, et c'est avec une énergie renouvelée par la confiance de nos membres que toute l'équipe de l'UCV poursuit ses efforts pour servir toutes les communes vaudoises.

CONSULTATIONS



Outre ces réalisations, l'UCV a continué à défendre les intérêts des communes vaudoises à travers diverses actions. La consultation marquante liée au projet de Loi sur les communes et le débat budgétaire de fin d'année dans lequel l'UCV a obtenu du Grand Conseil le retrait du projet de budget d'un prélèvement supplémentaire de 40 millions sur les finances communales ont été des moments importants. L'UCV a également pris position sur une vingtaine de sujets au long de l'exercice, démontrant son engagement à représenter les communes vaudoises.

ACCORD UCV-AIRBNB



Dans une logique d'apport de ressources supplémentaires et de simplification administrative, l'UCV a poursuivi son travail avec Airbnb pour le **prélèvement automatisé de la taxe de séjour**. L'association est satisfaite de répondre à la demande de 164 communes qui ont souhaité bénéficier de ce mécanisme qui simplifie la gestion de la taxe de séjour pour les communes et les hébergeurs occasionnels.

VOTRE MAGAZINE POINT COMMUNE!

Le magazine trimestriel de l'UCV et des associations de professionnels communaux s'est intéressé, en 2025, aux incivilités dans l'espace public, aux fontaines publiques, aux oiseaux ainsi qu'à la thématique de la mort.



RETROUVEZ LE MAGAZINE EN LIGNE



2025 EN QUELQUES DATES CLÉS

RENCONTRES

FORMATIONS

ACCORDS

NOMINATIONS

PRISES DE POSITION

Rencontre des formateurs

Séance annuelle avec la vingtaine de formateurs afin d'échanger sur l'évolution du Centre de formation de l'UCV et les cours dispensés lors de l'année écoulée.

Loi sur les communes

Suite à la mise en consultation début février de l'avant-projet de révision de la Loi sur les communes, l'UCV procède à une analyse minutieuse de celui-ci et transmet aux communes vaudoises un fichier mettant en exergue les principaux changements ainsi que leurs conséquences. Quelques semaines plus tard, et après avoir recueilli les retours des communes, l'UCV prend officiellement position sur cet avant-projet de loi, lequel est, depuis, mis en attente par l'Etat de Vaud, qui a entendu l'avis à la fois de l'UCV et des communes vaudoises.

Nouveau cours

Une nouvelle formation s'ajoute à la vingtaine de cours proposée par l'UCV : « Deuxième pilier, de la CIP à l'affiliation des élus ». Elle a lieu pour la première fois le 26 mars.

En 2025, le Centre de formation atteint un nombre record de participants avec pas moins de 596 personnes ayant pris part à l'une des formations en lien avec le monde communal vaudois.

Guides IA

Publication par l'UCV de deux guides destinés aux communes vaudoises sur l'intelligence artificielle (IA), réalisés en collaboration avec Johan Rochel et la Ville d'Yverdon-les-Bains.

Ces manuels ont pour but d'aider les communes à structurer leurs réflexions sur l'IA et à prendre les premières mesures organisationnelles.

Journée des communes vaudoises

Le conseiller fédéral Albert Rösti est l'invité d'honneur de la Journée des communes vaudoises qui a lieu, cette année, à Champagne.

Quelque 1700 personnes se sont retrouvées pour cet événement mais également, quelques jours auparavant, afin de célébrer les 400 ans de l'Abbaye des Mousquetaires.

Nouvelles membres du Comité

Le Comité de l'UCV a le plaisir d'accueillir en son sein Vilma Pirrello, Syndique de Saint-Barthélémy, et Laure Ryser, Syndique d'Avenches, afin de représenter les districts du Gros-de-Vaud et de la Broye-Vully; cela fait suite aux départs de Monique Hofstetter (Penthéraz) et d'Eric Küng (Payerne).

10 février

10 mars

26 mars

17 avril

7 juin

1^{er} juillet



RENCONTRES

FORMATIONS

ACCORDS

NOMINATIONS

PRISES DE POSITION

Visites des districts

Début des traditionnelles visites des districts de l'UCV. Les thèmes phares abordés lors de ces rencontres sont l'avant-projet de révision totale de la Loi sur les communes, l'imposition des travailleurs, le projet de portail numérique vaudois ainsi que la prochaine révision de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions.

Outil financier

Mise à jour de l'outil AFEP proposé gratuitement par l'UCV, lequel permet notamment d'analyser la situation financière sur la base des résumés des comptes des cinq dernières années.

Accord UCV – Airbnb

Un appel est lancé aux 136 communes vaudoises qui n'ont pas encore rejoint l'accord UCV-Airbnb, lequel permet un encaissement facilité de la taxe de séjour, afin de leur proposer d'y adhérer dès 2027.

En 2025, ce sont quasiment 1.3 million de francs qui ont été encaissés par Airbnb et qui ont transité par l'UCV avant d'être reversés aux 164 communes déjà participantes.

Guichet numérique vaudois

Les séances d'information sur MaCommuneEnUnClic, le projet de guichet numérique vaudois, débutent dans les quatre coins du canton afin de fournir de plus amples détails sur cet objectif commun et de réunir un maximum de communes vaudoises autour de celui-ci.

Séance sur les doubles rôles

« Assumer au mieux son double rôle d'élu et de membre d'un conseil d'administration » tel est le thème de la séance d'information proposée en fin d'année par l'UCV, en partenariat avec l'Académie des administrateurs (ACAD).

Budget de l'Etat

Suite à la publication du budget de l'Etat, l'UCV diffuse le 19 septembre un communiqué de presse et se mobilise contre les mesures qui péjorent fortement les finances communales.

Quelques semaines plus tard, la Commission des finances du Grand Conseil, pleinement consciente de la situation financière réelle des communes vaudoises, corrige le projet de budget cantonal et propose de renoncer au prélèvement supplémentaire de 40 millions sur les finances communales. La Commission est suivie par le plénum lors du premier débat qui a eu lieu le 9 décembre.

27 août

9 octobre

30 octobre

4 novembre

5 novembre

9 décembre

COMITÉ EXÉCUTIF 2025



PRÉSIDENTE
Chantal Weidmann Yenny
Syndique Savigny

VICE-PRÉSIDENT



Philippe Jobin
Syndic Echichens

VICE-PRÉSIDENT



Grégoire Junod
Syndic Lausanne

PRÉSIDENT GPE DES VILLES



Daniel Rossellat
Syndic Nyon

PRÉSIDENTE GPE BOURGS ET VILLAGES



Christine Chevalley
Syndique Veytaux

MEMBRE



Jean-François Clément
Syndic Renens

MEMBRE



Yvan Luccarini
Syndic Vevey

MEMBRE



Frédéric Mani
Syndic Dully

MEMBRE



Alain Monod
Syndic Epalinges

MEMBRE



Olivier Petermann
Syndic Lignerolle

MEMBRE



Vilma Pirrello
Syndic Saint-Barthélémy

MEMBRE



Laure Ryser
Syndique Avenches

MEMBRE



Jean-Marc Udriot
Syndic Leysin

SECRÉTARIAT 2024



Eloi Fellay
Directeur



Stéphanie Andrzejczak
Chargée de communication et du magazine Point CommUNE!



Amélie Ramoni-Perret
Juriste



Tamara Giczi
Assistante exécutive et Coordinatrice des formations



Valérie Moreno
Webmaster et Chargée de l'annuaire des communes vaudoises



Guillaume Fürst
Juriste



Eve Zeender
Conseillère en gestion financière publique et Comptable

COMPTES 2025

Les détails des comptes 2025 (compte de résultat, bilan et annexe aux comptes), le budget 2027, le rapport des vérificateurs des comptes ainsi que la synthèse de l'organe de révision sont disponibles dans l'espace membre de notre site web.

PRÉCISIONS

Les charges opérationnelles s'élèvent à 1.64 million, en baisse comparées à celles du budget 2024, mais en hausse par rapport aux comptes 2025 en raison d'une croissance des formations données par l'UCV, de coûts salariaux plus élevés (inflation, annuité et augmentation du taux de travail), de frais d'exploration de l'utilisation de l'intelligence artificielle pour les communes et du mandat d'accompagnement confié à la HEIG-VD (MaCommuneEnUnClic). Les charges accessoires correspondent à 1.57 million. Les montants transitant par l'UCV concernant Airbnb sont plus élevés que budgété et que l'année 2024. Ils se montent à 1.16 million. Le bénéfice total s'élève à 110'320 CHF. 110'000 CHF sont attribués à la réserve pour actions futures : 35'000 CHF pour les 10 ans du Centre de formation, 35'000 CHF pour la publication du nouveau manuel de gestion financière, 40'000 CHF pour MaCommuneEnUnClic.

VÉRIFICATION DES COMPTES POUR L'EXERCICE 2025

Les comptes 2025 de l'Union des Communes Vaudoises ont été approuvés par le Comité le 11 mars 2026. Fidinter SA a révisé les comptes 2025 selon la procédure du contrôle restreint. Elle n'a pas rencontré d'indice permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts. Enfin, les représentants des communes de Founex, Froideville, Genolier et Giez composent la commission de vérification des comptes 2025. Leur rapport sera déposé auprès du secrétariat avant l'assemblée générale 2026, conformément aux statuts de l'UCV.

COMMUNES VÉRIFICATRICES POUR L'EXERCICE 2026

Giez (commune de liaison), Gilly, Gimel, Givrins.

ÉTATS FINANCIERS

	COMPTES 2025	BUDGET 2025	COMPTES 2024	BUDGET 2026	BUDGET 2027
PRODUITS	1 749 128	1 683 100	1 690 200	1 694 000	1 689 600
Cotisations membres	1 317 717	1 325 000	1 301 027	1 330 000	1 340 000
Publications	1 100	3 600	5 131	14 000	4 600
Ventes de prestations	430 170	354 500	375 721	350 000	345 000
Produits financiers	141	0	8 321	0	0
CHARGES D'EXPLOITATION	- 265 971	- 219 300	- 214 979	- 249 800	- 211 200
Charges de prestations de tiers	- 269 295	- 221 500	- 217 501	- 252 000	- 214 500
Déductions sur les charges	3 324	2 200	2 522	2 200	3 300
CHARGES DE PERSONNEL	- 1 036 307	- 1 134 200	- 974 668	- 1 117 500	- 1 112 200
Charges salariales	- 841 368	- 911 300	- 787 755	- 898 300	- 896 200
Prévoyance professionnelle	- 117 690	- 129 400	- 112 572	- 125 700	- 124 300
Charges d'indemnisation	- 70 633	- 78 500	- 69 524	- 78 500	- 76 700
Autres charges de personnel	- 6 616	- 15 000	- 4 817	- 15 000	- 15 000
LOCAUX, ADMINISTRATION, ADI	- 333 888	- 335 200	- 312 258	- 331 300	- 363 500
Charges de locaux	- 41 628	- 43 200	- 41 472	- 43 200	- 43 200
Charges administratives	- 288 367	- 289 000	- 265 671	- 284 700	- 316 900
Amortissements de dépréciation d'actifs	- 3 511	- 3 000	- 4 776	- 3 000	- 3 000
Intérêts financiers (bancaires et postaux)	- 382	0	- 339	- 400	- 400
ACTIVITÉS ANNEXES	- 2 642	- 4 000	- 1 560	- 700	- 3 180
Produits accessoires taxe de séjour à reverser	1 161 604	1 000 000	755 524	1 200 000	1 300 000
Produits accessoires cybersécurité	410 000	410 000	410 000	410 000	410 000
Produits MaCommuneEnUnClic	0	0	0	0	700 000
Charges d'administration de l'EIAP	- 7 288	- 8 000	- 4 583	- 5 500	- 8 380
Montants reversés aux Communes taxe de séjour	- 1 156 958	- 996 000	- 752 501	- 1 195 200	- 1 294 800
Montants reversés au Canton cybersécurité	- 410 000	- 410 000	- 410 000	- 410 000	- 410 000
Charges MaCommuneEnUnClic	0	0	0	0	- 700 000
EXCÉDENTS DE PRODUITS/CHARGES AVANT AFFECTATION	110 320	- 9 600	186 735	- 5 300	- 480
AFFECTATION DU RÉSULTAT	- 110 320	0	- 186 735	0	0
Attribution à la réserve pour fluctuations en cours de législature	- 320	0	- 16 735	0	0
Attribution à la réserve pour actions futures	- 110 000	0	- 170 000	0	0
EXCÉDENT DE PRODUIT/CHARGE NET(TE) VIRÉ(E) À BÉNÉFICE REPORTÉ	0	- 9 600	0	- 5 300	- 480

ACTIFS	2025	2024	VARIATION
DISPONIBLES	1 086 282	953 844	132 438
CCP	58 791	66 018	- 7 227
BCV compte courant	427 388	287 721	139 667
BCV compte épargne	600 103	105	599 998
BCV placement à court terme	0	600 000	- 600 000
RÉALISABLES	57 044	67 316	- 10 272
Débiteurs / Actifs de régularisation	57 044	67 316	- 10 272
IMMOBILISÉS	13 205	13 646	- 441
BCV compte garantie loyer	8 288	8 288	0
Mobilier de bureau	0	936	- 936
Ordinateurs	4 917	4 422	495
	1 156 531	1 034 806	121 725

PASSIFS	2025	2024	VARIATION
EXIGIBLES À COURT ET MOYEN TERMES	88 533	77 128	11 405
Créanciers / Passifs de régularisation	88 533	77 128	11 405
FONDS DE RÉSERVE	835 334	725 014	110 320
Fonds de réserve générale	50 000	50 000	0
Fonds de réserve pour projet taxe de séjour	10 000	10 000	0
Fonds de réserve EIAP	10 000	10 000	0
Réserve pour actions futures	280 000	170 000	110 000
Fonds de réserve pour fluctuations en cours de législature	485 334	485 014	320
CAPITAL	232 664	232 664	0
Bénéfice reporté	232 664	232 664	0
Bénéfice de l'exercice après affectation	0	0	0
	1 156 531	1 034 806	121 725

L'UCV EST L'ASSOCIATION FAÎTIÈRE DES COMMUNES VAUDOISES



1909

date de
fondation



278

communes membres
(sur les 300
du canton)



92%

des communes
du canton



95%

de la population
vaudoise



Recueillir et faire connaître
(après consultation)
l'avis de ses membres
sur les projets qui lui
sont soumis par
le Conseil d'Etat.



Promouvoir
la formation.

OBJECTIFS



Promouvoir
les intérêts et sauvegarder
les compétences des
communes vaudoises.



Représenter ses membres
auprès des autorités
cantonales, des organismes
publics ou privés.



Informier et consulter
ses membres.

- notre lettre d'information **UCV-Info**
- notre application mobile **UCV App**
- notre page **LinkedIn**

RESTEZ
INFORMÉS!



ucv.ch